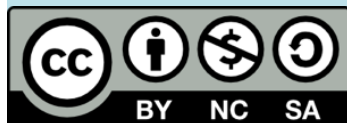




Actualités réglementaires semences & plants bio

Mathieu Conseil

Frédéric Rey



Rencontre Technique Ctifl/ITAB
Agriculture Biologique Légumes
17 mars 2016 – Carquefou

...des **semences bio** pour

- ✓ préserver l'intégrité et la crédibilité de l'AB :
 - assurer au consommateur qu'un produit est bio, de la graine à l'assiette
- ✓ permettre le développement :
 - d'une **multiplication, traitements de** semences spécifiques
 - d'une **sélection** adaptée





Contexte Européen semences et plants bio

Le règlement européen de l'AB impose, que les **semences** et matériels de reproduction végétative utilisés par les producteurs soient **biologiques**

...il prévoit des dérogations pour l'utilisation de semences conventionnelles non traitées dans certains cas (article 22).



(règlement CE 834/2007, article 12)

Futur règlement bio: où va-t-on?

Mars 2014: projet de passer à un usage de **100% de semences bio** après une phase de transition se terminant en **2021**.

=> Ni le Conseil ni le Parlement européen n'ont retenu cette option

Evolution probable : **peu de changements pour la France**

- ✓ Conservation de la dérogation pour les semences, en rendant obligatoire la base de données au niveau national
- ✓ Meilleure transparence et harmonisation européenne: liste «hors dérogation », transparence des dérogations accordées et la création d'une base de données européenne informative.





Contexte français

semences et plants bio

SEMENCES BIOLOGIQUES

Le site officiel de gestion des variétés disponibles en semences issues de l'agriculture biologique

Vous êtes **agriculteur** ou **maraîcher**

- **Recherchez** les variétés disponibles et leurs fournisseurs puis, si nécessaire, faites une demande de dérogation
- **Recherchez** les coordonnées des producteurs de plants de légumes biologiques
- **Signalez** les difficultés rencontrées

Vous êtes **fournisseur**

- **Enregistrez** les espèces et variétés que vous proposez à la vente
- **Présentez** votre entreprise de production de plants de légumes biologiques

Vous êtes **organisme certificateur**

- **Gérez** les demandes de dérogation

ACTUALITÉS

Modifications des listes de statut des espèces

FAQ La réglementation Liens Contact



Evolutions réglementaires + statuts des espèces = INAO



Semences-biologiques.org géré par le GNIS

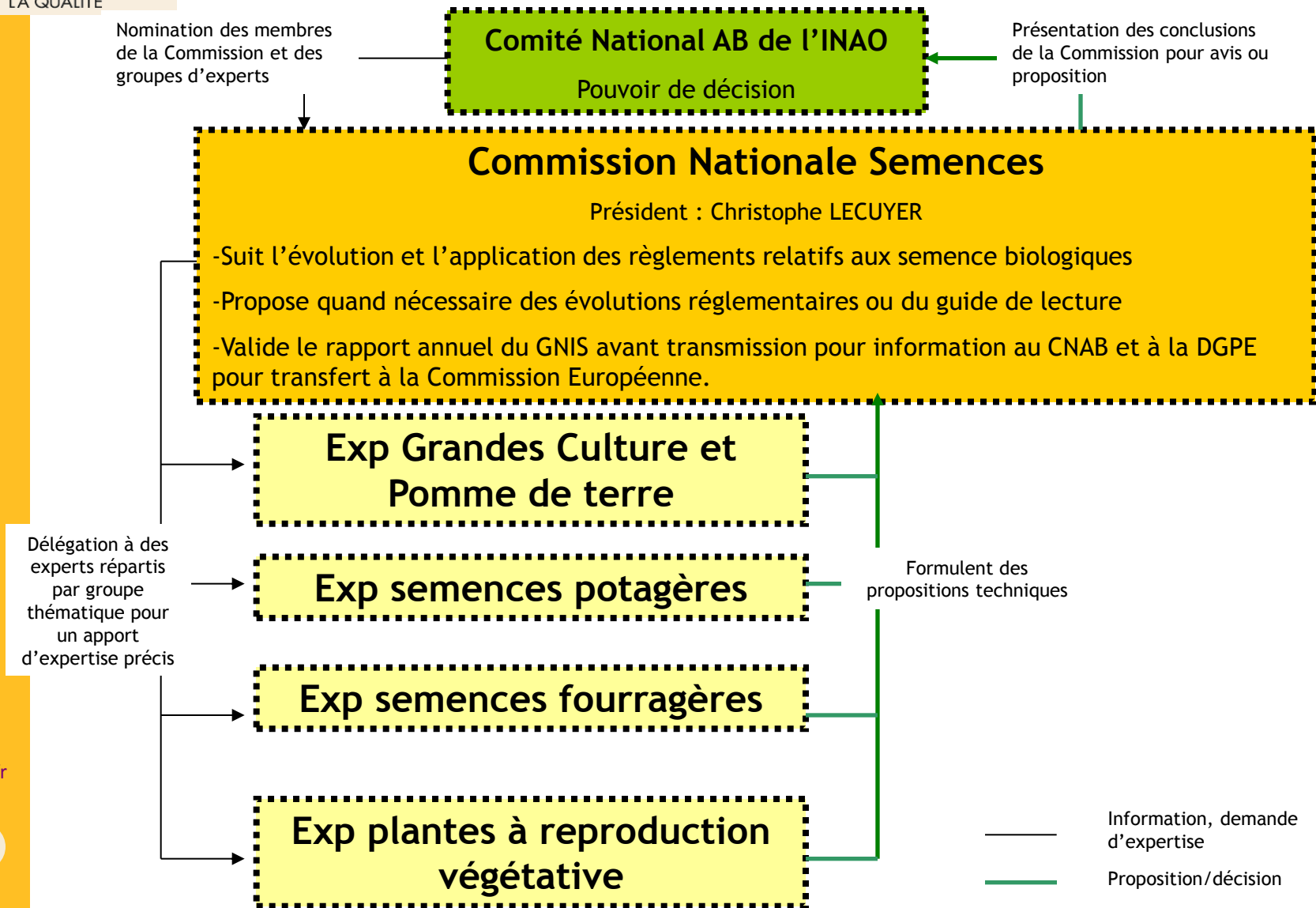


Information sur les évolutions réglementaires et listes espèces



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

Organisation des instances



4 listes d'espèces

- Espèces en «**autorisation générale**»

très faible disponibilité : les semences non traitées listées sur le site semences-biologiques.org peuvent être utilisées sans demande de dérogation

- Espèces en «**simple dérogation**»

disponibilité insuffisante ou sporadique: demande de dérogation via le site semences-biologiques.org

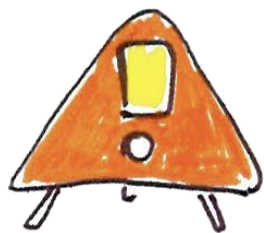
- Espèces ou types variétaux en «**écran d'alerte**»

disponibilité relativement importante en bio: écran d'alerte rouge. Pour obtenir la dérogation, l'agriculteur doit justifier précisément son besoin.

- Espèces ou types variétaux en «**hors dérogation**»

considérés comme suffisamment disponibles: dérogations impossibles, sauf cas particuliers, examinés par un groupe d'experts

Espèces ou types variétaux en «écran d'alerte»



Blé tendre : a compter du 01/05/2014

Carotte nantaise : les évolutions de disponibilité en semences de carottes nantaises permettent d'envisager leur passage en hors dérogation pour la campagne 2018

Chicorée witloof (endive)

Chou de milan

Courgette cylindrique verte F1

Cornichon épineux

Luzerne à compter du 01/01/2015

Orge à compter du 01/10/2015

Pois fourrager : la disponibilité en pois fourrager permet d'envisager prochainement un changement de statut (message alerte a/c 01/10/2014)

Pomme de terre à compter du 01/01/2016 et passage hors dérogation possible à compter du 01/01/2018

Soja à compter du 01/01/2017

Tournesol

Triticale

Espèces

ou types variétaux en

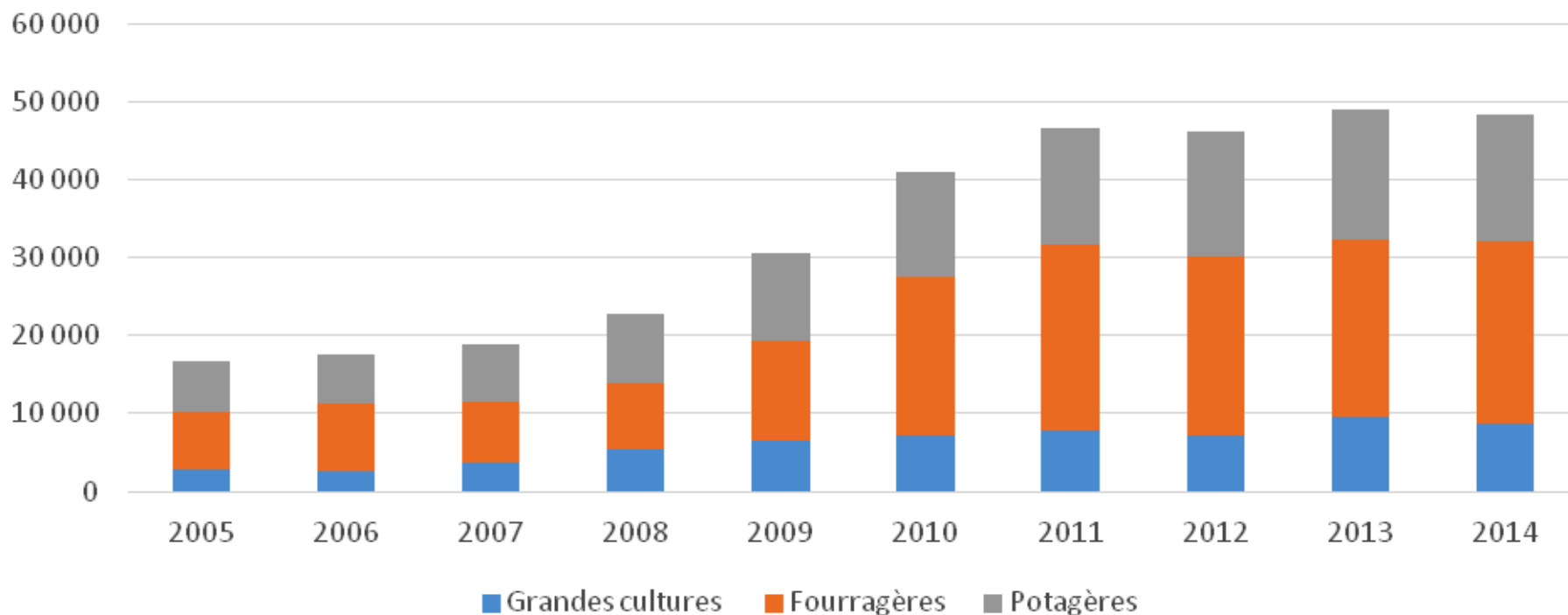
«hors dérogation»



- Aubergines demi-longues
- Céleri rave (à l'exception des semences enrobées ou prégermées)
- Chicorée scarole de plein champ
- Chcorées frisées (sauf les variétés wallones)
- Concombre type hollandais
- Cornichon lisse ou épineux
- Fève
- Laitue batavia verte de plein champ et d'abri
- Laitue beurre de plein champ et d'abri
- Laitue feuille de chêne d'abri rouge et verte
- Laitue feuille de chêne verte de plein champ
- Laitue feuille de chêne rouge de plein champ (sauf feuilles pointues)
- Laitue romaine de plein champ
- Maïs grain et fourrage (à l'exception des variétés très tardives)
- Oignons jaunes hybrides de jours longs (sauf résistance mildiou)
- Persil commun et frisé (à l'exception des semences prégermées)
- Poireau op (= non hybride)
- Radis rond rouge

Recul des dérogations en potagères

Evolution des demandes de dérogation



Issu du RAPPORT DE SYNTHÈSE – ANNEE 2014 – FRANCE

Fonctionnement de la base de données sur les variétés disponibles en semences issues du mode de production biologique

En 2014, la part des potagères est en légère diminution (de 15513 à 15249).

La **tomate** est l'espèce la plus concernée (2 295 dérogations), suivi du **radis** (1 325) et du **chou fleur** (1 283).



Semences bio

Pratiques et attentes
des acteurs

Un large panel d'enquêtes



**Enquêtes
téléphoniques**
(qualitatives)



Enquêtes Internet
(quantitatives)

Enquête tel.	grandes cultures	légumes
France	20	38
Allemagne	22	15
Italie	248	

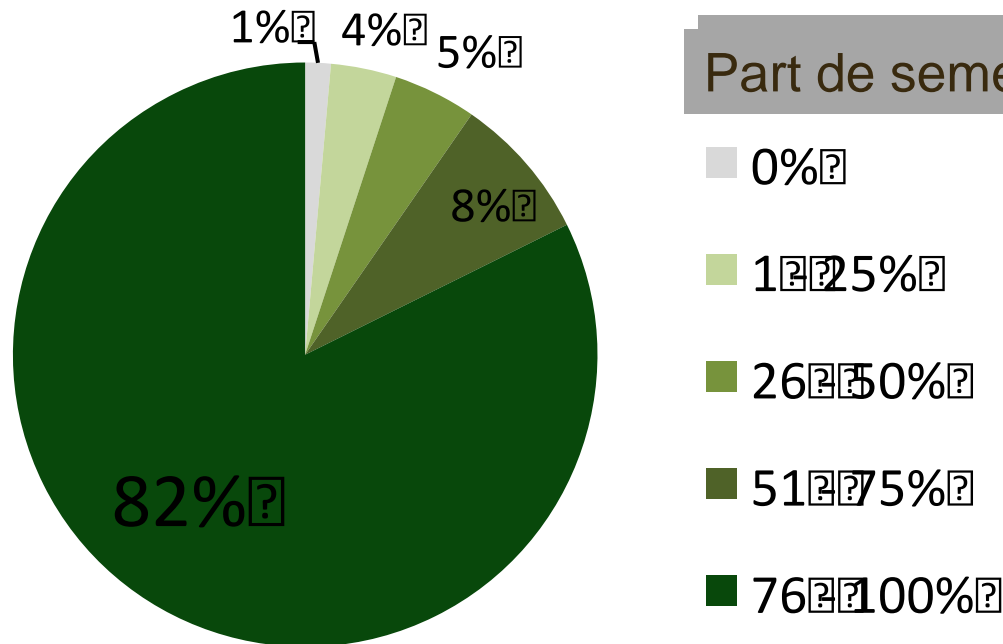
France	grandes cultures	légumes
Nombre de réponses	650	720
% de producteurs bio	≈20 %	≈15 %



Statistiques (GNIS, Coop de France, Agence bio, Scees, FAM)

Quelles semences ?

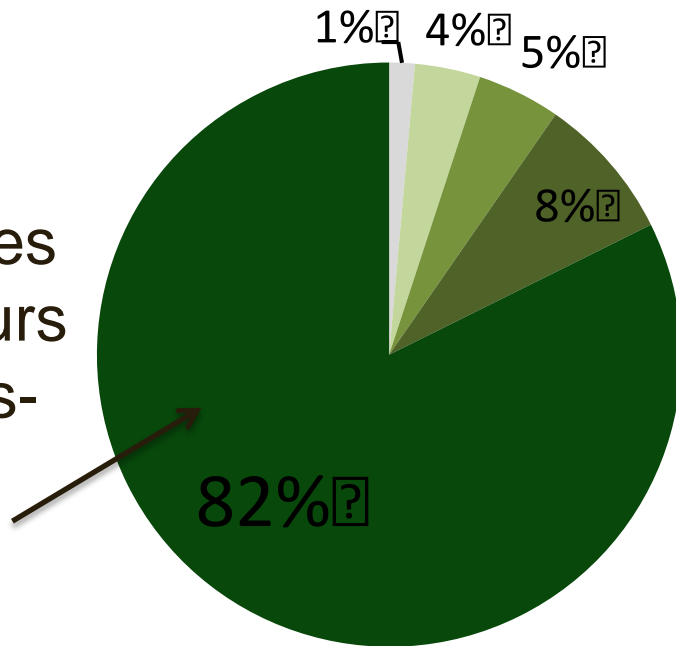
82% des producteurs de légumes bio sont des utilisateurs intensifs de semences bio



Catégories d'utilisateurs de semences potagères bio (ITAB, 2011)

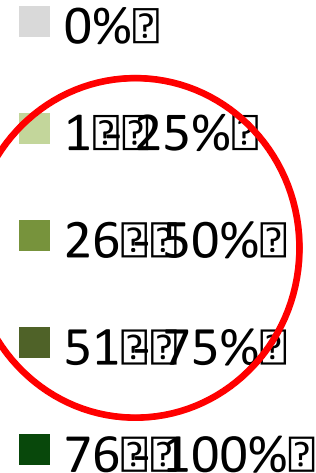
...un taux d'utilisation de semences bio dépendant des circuits de distribution

Surtout des producteurs en circuits-courts : 2 ha, 70 variétés

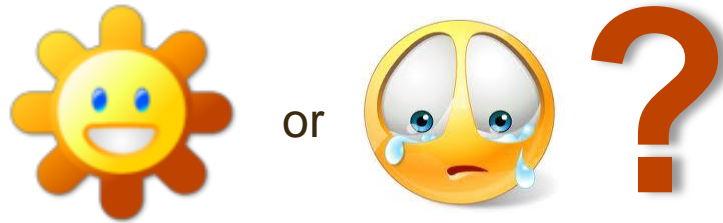


Catégories d'utilisateurs de semences potagères bio (ITAB, 2011)

Part de semences bio



Surtout des producteurs en expédition: 11 ha, 25 variétés



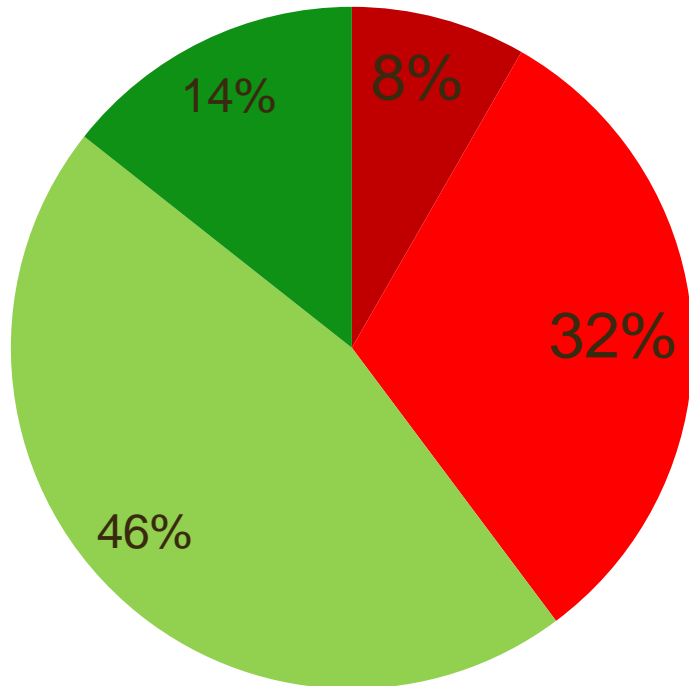
Satisfaits de
**la gamme en
semences bio?**

80 % sont satisfaits par les
betteraves et laitues (gamme bio)
seulement

60 % pour le brocoli ou le melon



Exemple du **Brocoli**



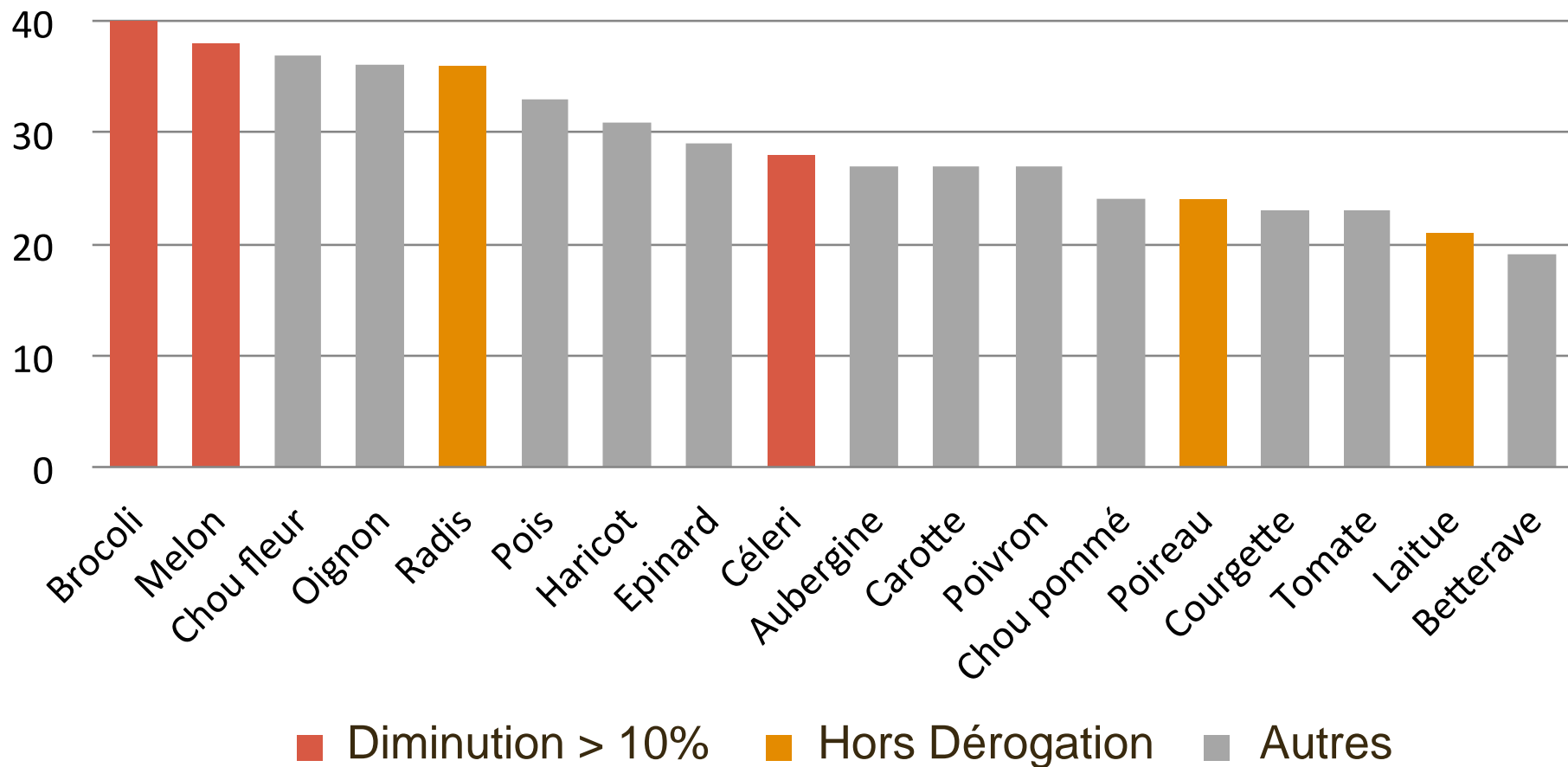
- Pas du tout satisfait
- Peu satisfait
- Plutôt satisfait
- Très satisfait






Taux de mécontentement vis à vis de la gamme variétale disponible en bio pour quelques espèces phares de légumes (2010)

% insatisfaction





**Des besoins
d'amélioration variétale
en: Brocoli
 Melon
 Chou fleur
 Oignon et Radis...**

Principaux facteurs limitants

- ① Un manque d'investissement dans la **sélection pour l'AB** ;
- ② **Un modèle économique** à inventer (*faible rentabilité*) : sélection, surcoûts des semences bio, manques de disponibilités ;
- ③ **Les attitudes négative de quelques**: agriculteurs, semenciers, pépiniéristes ;
- ④ **Des exigences réglementaires fortes**: double cahier des charges/production, règles d'inscriptions, ... ;
- ⑤ ...

CONCLUSION

Rey, F; Sinoir, N.; Wohrer, J.; Touret, C. and Mazollier, C. (2013) State of organic seeds in France. [Semences biologiques en France : quelles pratiques, quelles attentes ?] Innovations Agronomiques, 32, pp. 413-425.



Amélioration de la disponibilité en semences bio depuis 2009

Un taux d'utilisation de semences bio assez élevé



Des acteurs partiellement satisfaits...

... le besoin de semences mieux adaptées et d'une sélection spécifique



Merci !